



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

déchets

Question écrite n° 113861

Texte de la question

M. Jacques Remiller appelle l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur le recyclage. Alors que les parlementaires viennent d'adopter une contribution pour le recyclage pour les professionnels du textile, intégrée dans le prix du textile, l'idée d'une généralisation de ce type de filière se pose, à l'instar de ce qui existe déjà en matière d'emballages, de produits électriques et électroniques. En effet, il s'agirait, pour chaque consommateur, de participer à la prise en charge de la fin de vie des objets qu'il achète. Ce mécanisme serait par ailleurs favorable à l'emploi dans le secteur du recyclage. Aussi, il souhaiterait connaître son avis en la matière et si elle entend multiplier ce genre de mécanismes.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 113861

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 décembre 2006, page 13121